

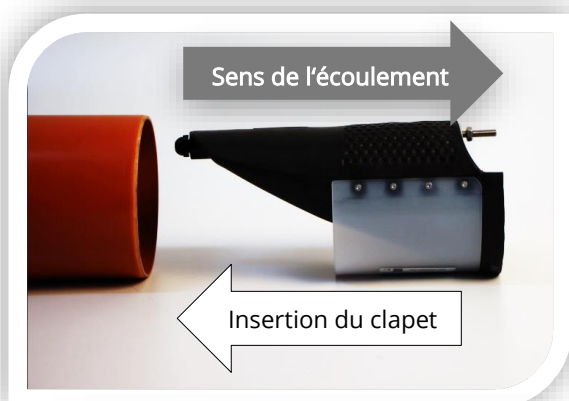


stop silent

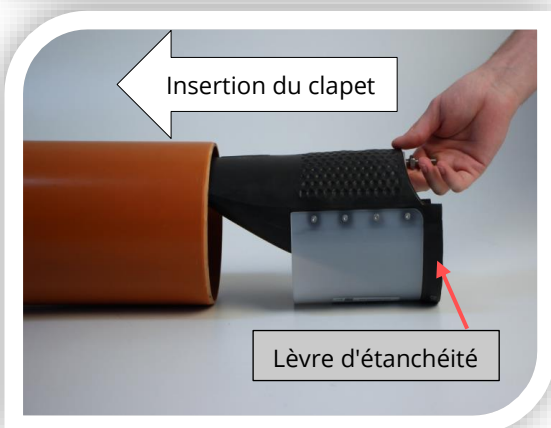
light Instruction de montage

Le clapet Stop Silent Light peut être installé en toute position. Il se pose habituellement horizontalement et non verticalement en raison du risque lié aux résidus pouvant rester coincés sur le long terme et empêcher la membrane du clapet d'opérer convenablement. Nous recommandons une pente constante minimum de 2%.

Option 1: installation à l'entrée du tuyau



Avant d'entreprendre le montage, desserrez complètement le mécanisme de serrage et mouillez la vanne avec de l'eau. (Éventuellement avec un peu de savon)

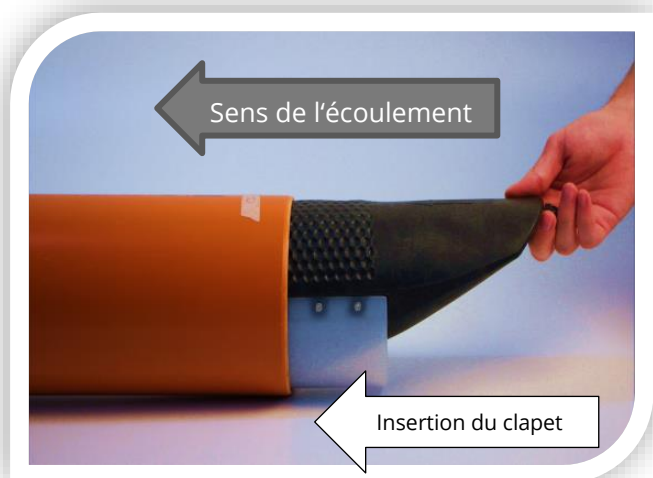


Insérez la vanne dans le tuyau jusqu'à ce que la lèvre d'étanchéité soit complètement en contact avec le tuyau.



Fixez la vis dans le sens de la flèche avec l'outil d'origine. La vis doit être fixée dans la zone de la couronne du tube.

Option 2: installation à la sortie du tuyau



Avant le montage, desserrez complètement le mécanisme de serrage et mouiller la vanne avec de l'eau. (Éventuellement avec un peu du savon)



Insérez la vanne dans le tuyau jusqu'à ce qu'au moins la bride d'expansion soit complètement dans le tuyau.



Fixez la vis dans le sens de la flèche (vers gauche).

Mise en service, contrôle et maintenance

Les vannes nouvellement installées doivent être contrôlées au bout de 3 à 4 semaines pour vérifier leur fonctionnement et pour regarder si des sédiments se forment.

Contrôle du fonctionnement et maintenance de la membrane de reflux en cas d'utilisation avec de l'eau fécale:

Les vannes nouvellement installées doivent être contrôlées au bout de 3 à 4 semaines pour vérifier leur fonctionnement et pour regarder si des sédiments se sont formés.

Il faut vérifier si la vanne est étanche. Si la vanne est installée du côté de l'entrée, elle doit laisser passer l'eau uniquement par étapes, c'est à dire, quand le rinçage est effectué. Si la vanne est installée du côté de la sortie, l'eau devrait s'accumuler et contenir peu de solides.

Ce contrôle doit être effectué deux fois par an.

Contrôle du fonctionnement et maintenance de la membrane de reflux en cas d'utilisation avec de l'eau de pluie:

La procédure est la même que pour les eaux fécales.

Il est recommandé d'effectuer ce contrôle une fois par an.


Attention: Le nettoyeur de canalisation ne doit jamais nettoyer la membrane avec la tige de nettoyage ou avec le dispositif de rinçage à haute pression!

Garantie:

Dans le cadre de la garantie, Lasso Technik AG remédie aux défauts du produit qui sont dus à des défauts de matériel ou de fabrication. La période de garantie est de deux ans à compter de la date d'achat.

La garantie ne peut être invoquée que si le produit a été utilisé dans des conditions normales d'utilisation* et conformément aux recommandations de Lasso Technik AG. La garantie ne couvre pas les dommages ou défauts du produit causés par des influences mécaniques externes telles que des personnes, des animaux ou des machines. De plus, la garantie ne s'applique pas si la soupape Stop Silent Light a été modifiée de quelque manière que ce soit après sa fabrication ou si le produit a été exposé à de fortes concentrations de substances chimiques et donc est endommagé. La garantie est annulée si la vanne est endommagée par des coups de bélier. La garantie est annulée si la vitesse d'écoulement dépasse 1,5m/s à travers la vanne. En cas de problèmes, l'acheteur du clapet contactera son vendeur par écrit dans les meilleurs délais après constatation des dégâts, le vendeur exposera les faits au fabricant qui contrôlera le bien-fondé de la réclamation. Il sera alors décidé entre : donner suite à la demande et un retour du matériel (+ remplacement ou réparation). Dans tous les cas, cette garantie se limite au seul remplacement du produit à l'identique, à l'exclusion de toutes autres garanties ou charges liées à son remplacement après accord préalable du fabricant. Lasso Technik AG n'est en aucun cas responsable des dommages qui pourraient en résulter. Nos agents ou revendeurs ne sont pas autorisés à changer ou étendre nos garanties.

*Conditions de fonctionnement normales : Utilisation normale des toilettes, douches et autres évacuations dans le bâtiment. Pas d'élimination de déchets, de produits chimiques, d'huiles alimentaires, etc. selon les [recommandations](#) du Département de la construction du canton d'Argovie.

	Lasso Technik SA	www.stopsilent.com
	Niklaus von Flüe-Strasse 33	lasso@lasso.ch
	4059 Bâle	+41 61 331 40 90
	Suisse	+33 (0)1 86 65 20 79